



Admission de nouveaux membres et leur contribution potentielle à l'Organisation de la MicroFrancophonie

Excellences, chers membres et observateurs micronationaux,

Permettez-moi tout d'abord de vous adresser mes salutations les plus distinguées.

C'est avec un immense plaisir que je vous informe des résultats du vote de l'Assemblée Générale de notre Organisation, qui s'est tenu le 8 février 2024, portant sur l'admission de nouveaux membres. Les scrutins ont témoigné de l'enthousiasme de notre communauté à accueillir de nouveaux acteurs partageant notre engagement en faveur de la francophonie.

Ainsi, je suis honoré de souligner l'admission de trois nouvelles micronations au sein de notre Organisation, à savoir la Seigneurie d'Auxiliaum, le Grand-Duché de Kuragon et la République de Toubak. Leurs acceptations respectives ont démontré un soutien significatif de nos membres, illustrant notre désir commun de renforcer nos liens et de promouvoir nos valeurs communes.

Les résultats du vote pour chaque candidature sont les suivants : la Seigneurie d'Auxiliaum a été acceptée avec un taux d'admission de 67%, le Grand-Duché de Kuragon avec 80%, et la République de Toubak avec 83%. Ces résultats reflètent notre volonté collective de nous ouvrir à de nouvelles entités dynamiques et engagées, partageant notre vision de la francophonie et de la coopération internationale.

Permettez-moi à présent de présenter brièvement chacun de ces nouveaux membres, ainsi que leurs aspirations et contributions potentielles au sein de notre Organisation :

La Seigneurie d'Auxiliaum, fondée par Mel Sicco-Cazinares, se distingue par son engagement dans le secteur médico-social. En créant une association à but lucratif visant à aider les personnes en situation de handicap, notamment celles atteintes d'autisme ou d'alzheimer, elle s'inscrit dans une démarche altruiste et novatrice. L'intégration de la Seigneurie d'Auxiliaum enrichira notre organisation de perspectives précieuses dans le domaine médico-social.

Le Grand-Duché de Kuragon, fondé après un événement tragique, est porteur d'une vision axée sur le courage et le développement durable. À travers des actions concrètes telles que le projet de l'eau et la sensibilisation environnementale, Kuragon incarne les valeurs d'entraide et de responsabilité qui nous sont chères. Sa présence au sein de notre Organisation contribuera à renforcer nos initiatives en faveur de l'environnement et du bien-être social.

Enfin, la République de Toubak, fondée dans le but de promouvoir la paix, la diversité culturelle et la démocratie, apporte une perspective unique en tant que deuxième micronation africaine à rejoindre notre Organisation. Son engagement en faveur de l'égalité et du respect des droits de l'homme enrichira notre dialogue et nos actions en faveur de la francophonie mondiale. Elle nous permet ainsi d'avoir un pied solidement enraciné dans l'Afrique sub-saharienne et aussi d'être l'image du reflet de la vivacité de la francophonie sur le continent où nous retrouvons le plus grand nombre de locuteurs de la langue de Molière au monde.

En conclusion, l'admission de ces trois nouvelles membres marque une étape importante dans le développement de notre Organisation. Leurs diversités d'origine, d'aspirations et d'expertises renforcent notre capacité à atteindre nos objectifs communs de promotion de la langue française et de la coopération entre les micro-nations francophones.

Je tiens à exprimer mes félicitations les plus sincères à la Seigneurie d'Auxiliaum, au Grand-Duché de Kuragon et à la République de Toubak pour leur adhésion à l'Organisation de la MicroFrancophonie. Ensemble, nous sommes résolus à poursuivre notre mission commune avec détermination et solidarité.

Je vous prie d'agréer, Excellences, Mesdames et Messieurs, l'expression de ma haute considération.

Sincèrement,

Domini Desaintes,
Secrétaire général de la MicroFrancophonie